

# Avant-propos

En 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a rénové la géographie de la politique de la ville, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers les plus en difficulté, notamment en termes d'emploi, d'éducation et de logement, et ainsi réduire les inégalités entre les territoires. C'est sur le critère unique de la faiblesse du revenu des habitants qu'ont été identifiés ces quartiers – dits prioritaires – de la politique de la ville, dont les contours précis ont été définis en concertation avec les acteurs locaux. À ces quartiers sont associés des contrats de ville, signés à l'échelle des intercommunalités. Ils reposent sur trois enjeux : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie des habitants.

À la suite de la création de cette nouvelle géographie, l'Insee et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ont publié en 2017 un atlas cartographique des quartiers prioritaires de la politique de la ville en Centre-Val de Loire. Ce dernier mettait en lumière les disparités au sein des quartiers, notamment en termes de composition des ménages et de situations de précarité.

Le présent dossier vise à actualiser les constats réalisés en 2017, en montrant les évolutions. Les quartiers de la politique de la ville du Centre-Val de Loire font toujours partie des plus pauvres de France métropolitaine. Si dans un tiers des quartiers, l'écart de niveau de vie avec l'EPCI au sein duquel ils sont implantés a diminué, les deux autres tiers ont vu au contraire cet écart s'accroître. Les mobilités résidentielles contribuent à cet appauvrissement avec des départs de populations plus aisées et des arrivées de populations plus pauvres. Ainsi, des 19 000 habitants des QPV de la région qui ont déménagé entre 2016 et 2017, 12 000 ont quitté la géographie des quartiers prioritaires : ces derniers sont moins pauvres, plus âgés et 17 % d'entre eux accèdent à la propriété. Les raisons de ces mobilités sont en partie liées au contexte familial : les naissances comme les séparations motivent une partie des mouvements au sein et en dehors des QPV. Un tiers des familles de ces quartiers sont des familles monoparentales. Comme en 2010, les habitants des QPV en 2016 sont plus jeunes, moins diplômés et les emplois y sont plus précaires que dans le reste de la région. En lien avec la précarisation de ces quartiers, la part des étrangers s'y est aussi accrue et ces derniers représentent désormais plus d'un quart de la population.

L'ensemble de ces données apporte donc des éléments très utiles pour poser un regard objectif sur ces territoires particuliers.

**Pierre Garcia**

Directeur DREETS Centre-Val de Loire

**Yvonne Pérot**

Directrice Insee Centre-Val de Loire